



Numéro d'agrément :  
FFTA : 0163162  
Registre sous-préfecture de Thiers : W635000025  
Ministère Jeunesse et Sport : 63S91  
Numéro de SIRET : 43840209100013

**COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU THIERS ARC CLUB DU VENDREDI 06 OCTOBRE 2023**

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue avant notre assemblée générale ordinaire ce vendredi 06 octobre 2023 à la salle Polyvalente « Jo Cognet » à Thiers à 19h00 avec la présence de Madame Catherine Paput adjointe aux associations, à la relation citoyenne et à la démocratie de proximité de Thiers, représentante de la ville de Thiers a pris la parole à la fin de notre AG.

**Etaient présents :**

Blondeau Corentin, Blondeau Jean-Christophe, Bost Antoine, Burias-Bigay Elise, Da Cruz Josua, de Solliers Chantal, de Solliers Faustine, de Solliers Louis, Dessapt Lise-Marie, Girard Dominique, Letang Camille, Perol Marc, Piednoel Jean-Claude, Rigoni Simon, Serra Adrien, Fayet Corinne, Laurent Delphine et Laurent Eric.

**Etaient excusés :**

Calmon Tom, Feyfeux Noël, Feyfeux-Mavel Alexy, Feyfeux-Mavel Oriane, Gerphagnon Samuel, Mavel Audrey et Urbain Doriane.

**Etaient absents :**

Baupertuis Thomas, Bernard Olivier, Bodnariuk Ivan, Boutron-Mignotte Tristan, Chaussin Vincent, Demars Marie, Demars Ellie, Demars Mona, Demir Sema, Demkivskiy Oleksii, Dumas Théo, Hanoteaux Patrick, Kara Berat, Karagoz Enes, Karagoz Melisa, Paul Philippe, Pichoir Ylane, Pileyre Antoine, Recoque Nolhan, Rigot Andy, Scellini Ethan, Topac Kerim, Topac Zeynep, Viala Ines et Viala Mickael.

Début de l'assemblée générale extraordinaire à 19 heures, nous pouvons délibérer car le quorum est atteint, il était de 6 membres au moins, le nombre total de licence à la fin de la saison étant de 45 moins le nombre de licence de moins de 16 ans qui était au nombre de 23, le nombre de votant était pour la saison 2022-2023 de 22, donc le quorum à atteindre était de 6 membres actif au moins.

## Assemblée Générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire a débuté à 19 heures, l'ordre du jour était la modification des statuts du club.

M. Girard Dominique fait la lecture des points de changement de ces statuts.

Après la lecture de ces points, il est demandé à l'assemblée présente s'il y a des questions, pas de questions. Procédure du vote à main levée. Il est demandé à cette assemblée s'il y a des personnes qui s'y oppose, personne ne répond, puis il est demandé s'il y a des personnes qui s'abstiennent, personne ne répond.

Donc l'assemblée générale approuve les statuts dans l'état.

Il est 19 heures 10

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire à 19 heures 10

### Rapport moral du président :

Bonsoir et bienvenue à tous à cette assemblée générale.

Je voudrais dans un premier temps remercier toutes celles et ceux qui ont apporté leur aide lors des différentes manifestations organisées par le club, il me paraît important de rappeler qu'un club ne fonctionne que grâce aux bénévoles qui donnent de leur temps.

Je remercie aussi la municipalité qui est représentée par Mme Catherine Paput, conseillère municipale adjointe aux associations pour son soutien financier qui à ce jour s'élève à 1500 € par an, ainsi que pour la mise à disposition et l'entretien de la salle Jo Cognet et du terrain extérieur à ILOA.

Je remercie aussi M. Paul Philippe qui nous met à disposition une partie d'une maison pour entreposer nos cibles 3D.

Enfin, je voudrais féliciter tous les archers qui ont participé aux différentes compétitions où ils ont représenté notre club.

Les effectifs de la saison 2023 :

Nous avons 45 licenciés répartis comme suit : 14 femmes et 31 hommes.

Licenciés mineurs, 25 : 9 filles et 16 garçons.

Licenciés majeurs, 20 : 5 femmes et 15 hommes.

Comme je le dis chaque année, il serait souhaitable d'avoir plus de licenciées féminines d'autant plus qu'il y a maintenant au niveau de la Fédération Française de tir à l'arc de plus en plus d'épreuves mixtes organisées, il serait bien de pouvoir y participer.

### Nos manifestations de la saison dernière

Les 15 et 16 avril 2023, nous avons organisé un stage de réglage d'arcs, ce stage consiste à apprendre à régler son propre arc. Les stagiaires étaient au nombre de 8, l'intervenant était Dominique.

Les 17 et 18 juin 2023, nous avons organisé notre tir 3D qui était support du championnat départemental. Nous avons eu 93 archers sur 3 départs (c'est notre record de participants).

Les retours que nous avons eu sont bons, les archers ont apprécié notre parcours en particulier certains qui sont dans les premiers nationaux (Robin Gardeur, Danièle Ramos, Arnaud Lasperche, Hervé Souchière...).

C'est bien pour notre club, cela nous fait de la publicité pour nos concours pour la saison à venir.

Pour l'instant les cibles 3D sont entreposées dans l'ancien atelier de M. Cheze aux Garniers, je vais négocier avec lui pour que cela devienne pérenne, ce serait beaucoup plus facile pour nous d'avoir les cibles sur place.

Le samedi 02 septembre 2023, nous avons participé au forum des associations organisé par la municipalité de Thiers, nous n'avons pas eu autant de monde que les autres années, je pense que cela vient de la date choisie qui était un peu trop précoce (les parents avaient plus en tête la rentrée scolaire) et d'autre part notre terrain d'initiation était trop excentré derrière la salle. L'année prochaine, je demanderais une implantation sur le stade à côté de la salle des sports, compte tenu du fait que nous avons maintenant un système fabriqué par Dominique pour tenir le filet de protection.

Le 10 septembre 2023, nous devons organiser le championnat régional de tir 3D par équipe de club, suite à notre victoire de la saison précédente, malheureusement nous n'avons eu qu'une équipe inscrite nous obligeant à annuler la manifestation. Il y a eu un manque de communication de la part de la ligue AURA, je ne pense pas solliciter de nouveau ce type de compétition.

Le 14 septembre, nous avons organisé pour le compte du restaurant Au Fil de l'Ô à ILOA, une animation sur notre terrain pour les employés de la banque populaire qui étaient en stage sur le site, cela nous a rapporté 130 €, nous avons eu 13 personnes à encadrer pendant 2 heures, cela a été fait par Dominique et moi-même, les personnes étaient ravies du moment passé en notre compagnie, cette collaboration avec M. Romain De Carvalho, le gérant du restaurant est à mon avis à continuer, car elle permet de nous faire connaître et elle est une entrée d'argent pour le club.

### **Projets 2024**

Le tir salle est prévu les 16 et 17 décembre 2023, il est prévu 4 départs entre le samedi après-midi et le dimanche après-midi, nous ferons appel à vous pour la préparation et l'encadrement de cette compétition, toutes les aides seront les bienvenues même ponctuellement.

Notre concours de tir 3D se déroulera au mois de juin 2024, la date précise n'est pas encore fixée, nous vous communiquerons cette dernière plus tard.

Le projet de parcours avec des cibles fixes au Garniers est toujours d'actualité, j'espère que cette année nous allons avancer, nous ferons appel à vous.

Le tir salle 2024 est prévu les 21 et 22 décembre 2024.

Les 16 et 17 mars 2024, il est prévu un stage de réglage d'arcs organisé par Dominique à la salle Jo Cognet, on vous enverra une communication pour que vous puissiez vous inscrire.

Deux jeunes archers ont été équipés avec un arc prêté par le club pour faire de la compétition, il s'agit d'Elise et Antoine, nous leur souhaitons de se faire plaisir pendant les compétitions auxquelles ils vont prendre part.

### **Les entraînements**

Les horaires ne changent pas, nous allons continuer entre la salle pour la saison hivernale et à ILOA pour la saison estivale.

Je vous rappelle qu'il est souhaitable de vous inscrire sur le groupe WhatsApp du club (l'accès est à demander à Dominique) cela permet d'être au courant des communications du club (particulièrement pratique lorsqu'au dernier moment la salle n'est pas disponible).

Je vous rappelle qu'il y a le site du club ([www.thiersarclub63.sportsregions.fr](http://www.thiersarclub63.sportsregions.fr)).

## **Bilan sportif**

Plusieurs archers du club ont participé aux épreuves du calendrier.

Hannoteaux Patrick, Blondeau Jean-Christophe, de Solliers Faustine, Letang Camille, Blondeau Corentin, Perol Marc, Girard Dominique, Bodnariuk Ivan, Topac Kerim, Topac Zeynep, Viala Ines, Feyfeux-Mavel Alexy, Feyfeux Noël, Feyfeux-Mavel Oriane.

Je ne vais donner ici que les résultats des championnats départementaux, régionaux et nationaux.

Championnat Départemental tir salle à Issoire

Faustine 10<sup>ème</sup>, Camille 3<sup>ème</sup>, Marc 2<sup>ème</sup>, Corentin 1<sup>er</sup>, Jean-Christophe 1<sup>er</sup>.

Championnat départemental tir nature à Chauviate

Corentin 1<sup>er</sup>, Jean-Christophe 1<sup>er</sup>.

Championnat de France tir nature à Ploëuc sur Lié

Marc 11<sup>ème</sup>.

Championnat départemental de tir campagne à Lempdes

Marc 1<sup>er</sup>.

Championnat régional de tir campagne à Villefranche d'Allier

Marc 3<sup>ème</sup>.

Championnat de France de tir campagne à Lans en Vercors

Marc 20<sup>ème</sup>.

Championnat départemental de tir 3D à Thiers

Faustine 1<sup>ère</sup>, Ivan 2<sup>ème</sup>, Jean-Christophe 1<sup>er</sup>, Corentin 1<sup>er</sup>.

Championnat régional de tir 3D à Montréal la Cluse

Marc 1<sup>er</sup>.

Championnat de France de tir 3D à Bourg Saint Maurice

Ivan 15<sup>ème</sup>, Marc 6<sup>ème</sup>.

PS : petit rappel pour les archers de la saison dernière, vous devez prendre la licence 2024 avant le 16 octobre 2023, après cette date votre licence n'est plus valable donc vous n'êtes plus assurés et vous ne serez plus admis sur le pas de tir à l'entraînement, il y va de ma responsabilité.

Des kits sont proposés à tous : 1 carquois, 1 palette, 1 protège bras, 6 flèches au prix de 46 €, voir avec Dominique pour la taille des palettes et les couleurs des protèges-bras.

Je vous remercie pour votre attention et laisse la place à Chantal pour le bilan financier.

## **Bilan financier 2023 :**

Le bilan financier de l'année 2023 (du 01 janvier 2023 au 31 août 2023), présente une perte au 31 août 2023.

Cela résulte de la soustraction du total des produits d'exploitation d'un montant de 4421.54 € moins le total des charges d'exploitation d'un montant de 4965.09 € soit -543.55€.

Ces comptes de résultats ont été établis que sur une demi saison sportive car jusqu'à présent nous étions sur une année civile, pour la prochaine saison, elle sera entière (du 01/09/2023 au 31/08/2024).

Le relevé de compte sur l'année a été préparé et présenté par Madame de Solliers Chantal et mis à la disposition des membres du Thiers arc club pour consultation sur la tenue du compte et questions qui en découleraient.

Le quitus du trésorier est demandé à l'assemblée, l'assemblée générale accepte les comptes à l'unanimité.

Page 4 sur 6

Thiers Arc Club

Siège Maison des Associations

Place F. Fay

63300 Thiers

Courriel : thiers.arc.club@gmail.com

Site Internet : <http://www.thiersarcclub63.sportsregions.fr>

### Election du comité directeur :

Compte tenu que personne ne se présente pas il n'y aura pas d'élection.

Membre du bureau

Président => Monsieur Perol Marc

Secrétaire => Monsieur Girard Dominique

Trésorier => Madame de Solliers Chantal

### Tarifs licences 2024-2025 :

	FEDERATION + région + CD63	CLUB	TOTAL
COMPETITEURS	72 €	43 €	115 €
LOISIRS	64 €	31 €	95 €
DIRIGEANTES	45 €	0 €	0 €
JEUNES	44 €	41 €	85 €
POUSSIN	35 €	20 €	55 €
DECOUVERTE	22 €	28 €	50 €

Pour la prochaine saison, il n'y aura pas d'augmentation. L'assemblée générale approuve cette décision et sera applicable dès le mois de septembre prochain sous conditions éventuelles des augmentations des différentes instances.

### Représentation :

Assemblée générale du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes de tir à l'arc : M. Girard Dominique et M. Perol Marc à St Paul en Jarez (42) le dimanche 19 novembre 2023 à 9 heures.

Assemblée générale du comité départemental du Puy de Dôme de tir à l'arc : M. Perol Marc le 30 octobre 2023.

### Questions diverses :

Passage de plumes et flèches

Nous pouvons effectuer pour la saison prochaine une session de passage de plumes et flèches au sein du club, les prochains passages seront les mardi 17 et mercredi 18 octobre 2023.

Convention de prêt matériel

Nous allons mettre en place une convention avec les parents des jeunes à qui on prête du matériel d'archerie, elle est en cours de rédaction.

Tee-shirt et sweat, sont à commander sur le site du club pour que le club puisse faire la commande auprès de B§B-sport.

Le comité de valorisation du bénévolat de la fédération a validé la proposition de médaille à M. Perol Marc dans la catégorie dirigeant pour la médaille d'argent.

**Clôture de l'assemblée générale :**

L'assemblée générale s'est clôturée après avoir vu tous les points prévus à l'ordre du jour à 20 heures 30, s'en est suivis un pot offert par le club. Après cette assemblée générale, il a été attribué les différentes plumes et flèches aux différents archers présents. Pour les prochains passages de plumes et flèches, il sera demandé une participation symbolique de 1 € par archer et par participation lors des passages de plumes et flèches.

Le Président

Le secrétaire

M. Marc Perol

M. Dominique Girard